

Le 12 juin 2019

[Traduction]

Élections

M. McKee : Monsieur le président, nous croyons comprendre que les gens du Nouveau-Brunswick ont commencé à recevoir des appels de Pat, originaire du Nouveau-Brunswick, un personnage fictif qu'aurait créé un groupe appelé Fièremment Nouveau-Brunswick. Je pose aujourd'hui ma question au premier ministre. Le premier ministre connaît-il le groupe Fièremment Nouveau-Brunswick?

L'hon. M. Higgs : En fait, Monsieur le président, je ne connais pas du tout les détails concernant le groupe. Je pense avoir déjà entendu le nom, mais c'est tout. Je ne sais rien du groupe.

M. McKee : Eh bien, Monsieur le président, il s'agit du groupe qui était apparemment responsable des messages textes et des appels non sollicités de Pam, du Nouveau-Brunswick, un autre personnage fictif. Les gens du Nouveau-Brunswick les ont reçus à la veille des dernières élections provinciales. Le groupe appuyait manifestement le Parti progressiste-conservateur aux élections. Le premier ministre cautionne-t-il Fièremment Nouveau-Brunswick et ses tactiques?

L'hon. M. Higgs : Monsieur le président, comme je l'ai dit, je ne sais rien au sujet de Fièremment Nouveau-Brunswick et de ses tactiques.

Toutefois, je suis bien au courant du rapport de la vérificatrice générale et, grâce à ce rapport, je connais les tactiques de l'opposition libérale. Ainsi, Monsieur le président, au lieu d'essayer de détourner le sujet et d'aborder une autre question aujourd'hui, je pense que nous devrions parler du rapport de la vérificatrice générale et de l'utilisation abusive d'argent qui y est décrite. Nous avons vu maintes fois la même tactique à la Chambre : détourner le sujet, jeter le blâme sur les autres et essayer de passer à l'offensive quand la défensive ne fonctionne pas, car le modèle défensif est sans fondement.

Lorsque nous recevons un rapport dans lequel il est indiqué que, ah, les dernières élections devaient être achetées à Saint John, et la somme de 22 millions de dollars, versée sans planification, Monsieur le président... Nous connaissons d'ailleurs les détails qui sous-tendent la mesure : Des considérations politiques, purement politiques, ont motivé la démarche. Nous nous mettons ensuite à examiner d'autres contrats et le fait qu'ils ont été attribués sans aucun plan, en étant simplement répartis çà et là.

Je félicite la vérificatrice générale, Monsieur le président. Nous examinerons très attentivement ses recommandations et agirons en conséquence, Monsieur le président.



M. McKee : Monsieur le président, la situation est embarrassante. J'essaie de poser des questions sérieuses au sujet d'un dossier important. Le gouvernement actuel...

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

M. McKee : Le gouvernement actuel détourne une question sérieuse.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

M. McKee : Le gouvernement détourne une question sérieuse, et cela commence à devenir lassant. À chaque question que nous posons, les parlementaires du côté du gouvernement ne cessent de blâmer l'ancien gouvernement, et l'électorat commence à en avoir assez, Monsieur le président. Je veux obtenir des réponses sérieuses.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

M. McKee : Je veux savoir si le premier ministre connaît la Manning Foundation, dont le siège social est situé à Calgary, Monsieur le président.

L'hon. M. Higgs : Monsieur le président, cela recommence. Par ailleurs, oui, je connais la Manning Foundation.

(Exclamations.)

L'hon. M. Higgs : Oui, qui ne connaît pas l'organisme en question, Monsieur le président?

Je suis aussi au courant du rapport de la vérificatrice générale. Parlons de ce qui se passe aujourd'hui, Monsieur le président. Parlons de ce qui se passe ici et maintenant, au Nouveau-Brunswick. Savez-vous qui ne connaît pas la réalité de la province? Ce sont les gens que je regarde aujourd'hui, Monsieur le président, car ils ne veulent pas affronter la réalité des dossiers dont nous devons nous occuper. Savez-vous pourquoi ils sont contrariés par les six derniers mois? C'est parce que nous obtenons bel et bien des résultats. Savez-vous pourquoi ils sont contrariés par le dialogue que j'entretiens avec les autres premiers ministres? C'est parce que nous faisons connaître le Nouveau-Brunswick et nous nous joignons au reste du Canada afin de sauver notre province, Monsieur le président. Voilà.

Savez-vous quoi, Monsieur le président? Nous voulons plus de 100 millions de dollars pour la construction d'une nouvelle route. Nous voulons un moyen de bâtir notre avenir ici, pour que



nos jeunes restent ou reviennent dans la province. Bon, les gens en question peuvent accepter de recevoir plus d'argent, de recevoir plus de transferts, et ils construiront une route. Tout ira bien, car ils achèteront les prochains emplois.

Monsieur le président, nous créerons les prochains emplois. Nous créerons les prochains emplois pour les gens qui veulent investir ici, au Nouveau-Brunswick.

M. McKee : Monsieur le président, les gens d'en face vont continuer de détourner le sujet, mais la question est très importante, et nous devons la régler. Malheureusement pour moi, je suis député du côté de l'opposition, mais, heureusement pour moi, j'ai le droit de poser des questions et je veux de vraies réponses.

Monsieur le président, sur son site Web, la Manning Foundation indique que sa création date de 2005 et qu'elle se consacre à promouvoir les principes conservateurs, plus précisément, à appuyer le mouvement conservateur au Canada.

J'aimerais aussi savoir si le premier ministre connaît le Modern Miracle Network.

L'hon. M. Higgs : Quelqu'un connaît-il l'organisme? Non, je ne connais pas le Modern Miracle Network.

M. McKee : Monsieur le président, le Modern Miracle Network est un autre organisme dont le siège social est à Calgary et il est principalement dirigé par de grandes sociétés pétrolières. Encore une fois, selon le site Web de l'organisme, celui-ci a pour but de célébrer le miracle moderne que sont les hydrocarbures et de célébrer l'utilisation des hydrocarbures. Cela ressemble beaucoup aux points à faire valoir du premier ministre.

Monsieur le président, le premier ministre sait-il que, selon les documents que Fièremont Nouveau-Brunswick a déposés auprès d'Élections N.-B., le Modern Miracle Network et la Manning Foundation sont ses seuls bailleurs de fonds?

L'hon. M. Higgs : Vous savez, la situation est intéressante, Monsieur le président. D'ailleurs, non, je ne suis pas au courant de cela parce que je passe en fait mon temps à essayer de rebâtir notre province.

Ce que je sais, c'est que, en ce qui concerne un projet de loi en particulier, nous avons apposé notre signature — six signatures de six premiers ministres d'un peu partout au pays... Le projet de loi a fait l'objet de 188 recommandations par un comité sénatorial ; les membres du comité ont parcouru le pays et recommandé 188 modifications du projet de loi. Je sais que le comité a pris le temps et la peine de comprendre les répercussions qu'aurait le projet de loi. Non seulement nous savons que des investissements d'une valeur de 100 milliards de dollars provenant du secteur privé sont sortis de notre pays, selon la banque — je pense qu'il s'agissait de RBC —, mais nous avons maintenant un projet de loi qui vise à les éliminer complètement. Monsieur le président, une nouvelle éclair m'a appris ce matin que le gouvernement fédéral



avait décidé de rejeter 135 des 188 modifications. Monsieur le président, notre gouvernement fédéral a adopté une philosophie nuisible à l'économie de notre pays. C'est inacceptable, Monsieur le président.

M. McKee : Monsieur le président, que font les gens du gouvernement pour rebâtir la province? Tout ce qu'ils font, ils le font avec l'aide des grandes sociétés pétrolières de l'Alberta, Monsieur le président, et uniquement au profit de leurs amis en Alberta. Voici ce que j'essaie de dire : Le premier ministre peut-il dire avec certitude que ni lui ni quiconque ayant participé à sa campagne n'était au courant des plans de Fièremont Nouveau-Brunswick lors de la dernière campagne électorale?

L'hon. M. Higgs : Monsieur le président, ce dont j'étais au courant lors de la dernière campagne électorale, c'était que le gouvernement essayait de dépenser chaque sou de l'argent des contribuables afin d'être élu. Je sais que le gouvernement a en fait dépensé, je pense, 1,8 milliard de dollars pour de nouvelles initiatives de dépenses, Monsieur le président, et je sais que le gouvernement n'a pas accepté sa défaite aux élections et qu'il a essayé d'acheter tout le monde à la Chambre. Ce que je connais le mieux, c'est faire partie d'une équipe de 25 personnes qui n'ont pas pu être achetées.

Je suis au courant de tout cela, Monsieur le président, mais je ne sais pas ce que le député essaie de faire aujourd'hui afin d'esquiver la réalité d'un rapport qui condamne encore une fois l'utilisation abusive de l'argent des contribuables par l'ancien gouvernement libéral. Voilà ce dont je suis au courant, Monsieur le président, car c'est d'actualité.

Je suis aussi au courant du fait que notre économie provinciale souffre et que, dans ce contexte économique, les gens ne peuvent pas se permettre de payer plus de taxes et d'impôts. Voilà pourquoi je m'aligne sur les autres provinces ; nous n'avons pas besoin d'une taxe sur le carbone pour nous aider à maintenir le cap en matière de réduction des émissions. Je veux faire comme la Norvège. Je veux offrir des subventions pour l'achat de véhicules électriques. Savez-vous comment nous y arriverons? Nous y arriverons grâce aux recettes provenant de l'industrie pétrolière et gazière.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.

M. McKee : Le 9 novembre, le premier ministre a dit qu'il donnerait de vraies réponses aux questions posées. Il continue de détourner le sujet auquel nous voulons en venir, et le fait que des partis extérieurs influencent les résultats électoraux au Nouveau-Brunswick constitue une question sérieuse, Monsieur le président.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.



M. McKee : Si le premier ministre le veut, je lui donnerai quelques renseignements sur les groupes en question. Si nous remontons à l'origine de ces groupes — Ontario Proud, BC Proud, Québec Fier, Newfoundland Proud et NB Proud —, nous constatons qu'ils sont tous liés les uns aux autres. Le fondateur de Ontario Proud est un ancien membre du personnel de Stephen Harper, qui est maintenant un conseiller principal de NB Proud. Newfoundland Proud était dirigé par un membre du personnel du chef progressiste-conservateur Ches Crosbie, qui est maintenant un dirigeant du groupe constitué en société Fièremment Nouveau-Brunswick. Monsieur le président, le premier ministre est-il certain que ni lui ni quiconque ayant participé à sa campagne n'était au courant des actions de Fièremment Nouveau-Brunswick lors de la dernière campagne électorale ici au Nouveau-Brunswick?

L'hon. M. Higgs : Monsieur le président, je ne sais pas quoi dire. Compte tenu de la situation dans notre province, la question est renversante. Je ne connais pas les activités des... L'autre soir, en regardant la partie de basketball, j'ai appris qu'il y avait notamment Engage Canada. Je crois comprendre qu'un nouveau projet de loi fédéral entrera en vigueur le 30 juin pour essentiellement interdire les publicités du genre. Je pense que c'est excellent.

Je ne pense pas que les tiers devraient influencer des élections, mais c'est ce dont j'ai été témoin ici au Nouveau-Brunswick durant la campagne électorale. J'ai vu des personnes fixer des enseignes, des personnes qui n'avaient apparemment rien à faire, sauf peut-être conclure une entente secrète après le fait accompli. J'ai vu de telles actions posées contre moi. J'ai vu de telles actions. Cela n'avait rien à voir avec les organismes mentionnés ici.

Monsieur le président, beaucoup de choses se passent au Nouveau-Brunswick, et beaucoup sont favorables au Nouveau-Brunswick. Beaucoup de choses se passaient pour simplement gérer nos actes politiques. La vérificatrice générale nous aide à cet égard. Je suis déçu que le gouvernement libéral, plutôt que de s'en tenir aux faits contenus dans le rapport de la vérificatrice générale... Je peux comprendre pourquoi les parlementaires en question ont honte, Monsieur le président. Je peux le comprendre, donc parlons-en.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.

M. McKee : Monsieur le président, même si le Modern Miracle Network et la Manning Foundation sont manifestement établis à Calgary, les deux donnent des adresses du Nouveau-Brunswick dans leurs documents déposés auprès d'Élections Nouveau-Brunswick. Le Manning Centre donne comme adresse le cabinet d'avocats spécialisé Lawson Creamer, à Saint John. On peut voir sur Internet quels avocats y travaillent. Nicholas Ouellette, ancien chef de cabinet du premier ministre quand ce dernier était ministre des Finances, est responsable de déposer les documents du Modern Miracle Network. Il est aussi président de l'association conservatrice de la circonscription fédérale de Saint John—Rothesay. Le tout me semble un peu commode. Le premier ministre est-il sûr qu'il n'y a pas eu de collusion entre son parti et Fièremment Nouveau-Brunswick?



L'hon. M. Higgs : Vous savez, la situation est plutôt incroyable. Les parlementaires du côté de l'opposition tiennent certains propos qui nous amènent à nous demander s'ils veulent vraiment parler de cela.

L'année dernière, lorsque les gens en question étaient au pouvoir et que nous étions dans l'opposition, nous avons proposé une motion visant en fait à interdire — à interdire, Monsieur le président — le financement électoral par des tiers. C'était en même temps que le projet de loi...

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

L'hon. M. Higgs : Le gouvernement qui était au pouvoir à l'époque, le gouvernement libéral, a mis la motion dans le même panier que le projet de loi selon lequel nous voulions éliminer les dons faits par des personnes morales. Savez-vous quoi? Les dispositions concernant l'interdiction du financement par des tiers ont été retirées du projet de loi. Ce n'était pas notre décision, Monsieur le président. C'était celle du gouvernement libéral.

Toutes ces paroles vides de sens, toutes les questions détournées sur des sujets vides de sens... Je répète que « vides de sens » est l'expression clé. C'est de la poudre aux yeux sans égale. C'est dire une chose, en faire une autre et imposer les gens davantage, Monsieur le président.

M. McKee : Monsieur le président, il est très intéressant de noter que les parlementaires en question ont appuyé une motion visant à restreindre la publicité émanant des tiers. Devinez quoi! En mai 2017, lorsque les gens en question étaient dans l'opposition, le député de Woodstock a déposé un projet de loi qui aurait abrogé des articles de la *Loi sur le financement de l'activité politique* qui empêchent une telle collusion. Puisque le premier ministre était chef de l'opposition à l'époque, nous supposons que, pendant qu'il était dans l'opposition, il appuyait ce projet de loi qui aurait permis à des tiers, financés par des groupes de l'extérieur de la province disposant de gros moyens, de coordonner ici même des campagnes avec des partis politiques. Le premier ministre est-il encore du même avis en ce qui concerne le projet de loi déposé en mai 2017 par le député de Woodstock?

L'hon. M. Higgs : Encore une fois, je veux simplement répéter les faits concernant le projet de loi qui a réellement été déposé ; il prévoyait la mise en oeuvre d'un engagement visant à condamner et à interdire au Nouveau-Brunswick les dons et l'influence de tiers pendant les élections. Je sais que de telles mesures ont été prises à l'échelon fédéral. Néanmoins, Monsieur le président, la personne qui a pris un tel engagement et qui ne l'a pas respecté n'est plus ici à la Chambre.

Je réfléchis à la situation et je pense au gouvernement qui est allé de l'avant et a dit : Nous prendrons la mesure parce que c'est la bonne chose à faire. Eh bien, Monsieur le président, nous n'avons malheureusement pas vu ce gouvernement ni l'opposition actuelle faire



beaucoup de bonnes choses jusqu'à maintenant. Il s'agit de choses à faire sur le plan politique, Monsieur le président, et c'est ce dont il est question aujourd'hui. Aujourd'hui, il faut essayer de comprendre le message véhiculé dans un rapport de la vérificatrice générale qui est tellement clair et accablant quant à l'avenir de notre province et à la manière dont l'argent est utilisé et gaspillé. Donc, Monsieur le président, allons d'un rapport de la vérificatrice générale à l'autre, car un thème revient et c'est le déficit.

M. McKee : Monsieur le président, plus précisément, le projet de loi déposé par le député de Woodstock en mai 2017 aurait abrogé les dispositions sur les plafonds des dépenses par des tiers pendant la période électorale, les dispositions empêchant les tiers de faire de la publicité qui pourrait amener le public à croire qu'elle provenait d'un parti politique enregistré, les dispositions interdisant aux tiers et aux partis politiques enregistrés d'agir de concert et les restrictions concernant l'enregistrement des tiers. Le premier ministre et les parlementaires actuels du côté du gouvernement appuient-ils encore ce projet de loi qu'ils ont déposé peu de temps avant la constitution en société de Fièremment Nouveau-Brunswick?

L'hon. M. Higgs : Monsieur le président, après tout, si les parlementaires du côté de l'opposition veulent remettre le sujet sur le tapis et veulent que nous en parlions... Je ne me souviens pas des détails. Je me souviens cependant des détails du rapport de la vérificatrice générale, peut-être parce qu'il a été déposé cette semaine, peut-être parce qu'il est actuel, peut-être parce qu'il reflète notre réalité au Nouveau-Brunswick aujourd'hui et peut-être parce qu'il est d'actualité et qu'il donne un autre exemple d'une utilisation abusive de l'argent des contribuables. C'est ce dont il s'agit, de l'abus pur et simple.

Par ailleurs, nous pouvons énumérer beaucoup d'exemples, Monsieur le président. Cannabis NB en est un. Pourquoi comptons-nous 20 succursales alors que d'autres provinces en comptent 9, Monsieur le président? Même si nous apprenons que 15 succursales étaient prévues, nous nous demandons d'où proviennent les autres. Ah, il en faut une ici et une là, nous disait-on. Je pourrais faire le tour de la pièce et me demander pourquoi, où et comment, Monsieur le président. Ce que nous constatons, c'est encore de l'abus politique.

(Exclamations.)

L'hon. M. Higgs : En effet, encore des diatribes. Le député a tout à fait raison. C'est renversant, Monsieur le président. Il ne s'agit pas d'une stratégie commerciale, Monsieur le président. Il s'agit de pur abus politique.

M. McKee : Monsieur le président, nous avons aussi la preuve qu'au moins un dirigeant de Fièremment Nouveau-Brunswick et une autre personne liée au groupe ont activement fait campagne avec les Progressistes-Conservateurs aux dernières élections. Le premier ministre sait-il — eh bien, je suppose que son député a présenté un projet de loi visant à abroger cet article — que l'article 84.8 de la *Loi sur le financement de l'activité politique* interdit aux tiers d'agir de concert avec des partis politiques, Monsieur le président?



L'hon. M. Higgs : Avant de critiquer les autres, il faut se regarder dans le miroir, Monsieur le président. Aux dernières élections, qui a activement fait campagne avec l'ancien premier ministre du Nouveau-Brunswick? Le premier ministre de la Nouvelle-Écosse, le premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard et le premier ministre de Terre-Neuve. Ils sont tous venus ici en même temps, en plus de leurs homologues fédéraux, soit les parlementaires fédéraux et le premier ministre du Canada.

Monsieur le président, la révélation des détails doit embarrasser les gens en question, mais certaines personnes ne sont jamais embarrassées, car elles n'ont pas de conscience et ne se soucient pas vraiment de la vision à long terme pour notre province. Monsieur le président, les critiques peuvent fuser, mais savez-vous ce qui arrive? Elles font boomerang. Elles reviennent tout de suite. Elles reviennent en double, en triple et en quadruple parce que l'ancien gouvernement a commis un abus sans fin, Monsieur le président.

M. McKee : Monsieur le président, je ne sais pas quelle loi les gens en question auraient enfreinte et sur laquelle le premier ministre voudrait attirer notre attention. Aucune loi n'a été enfreinte.

Toutefois, nous sommes aux prises avec la sérieuse question de possibles infractions à la *Loi sur le financement de l'activité politique*, lesquelles doivent faire l'objet d'une enquête afin de tirer les choses au clair, Monsieur le président. Il s'agit d'une menace pour nos institutions démocratiques au Nouveau-Brunswick. À notre avis, il n'est pas convenable que des partis de l'extérieur de la province puissent exercer autant d'influence au Nouveau-Brunswick, Monsieur le président. Ces tiers ne sont pas assujettis aux mêmes règles que les partis politiques. Ils peuvent par exemple dépasser les plafonds de dons et n'ont pas vraiment de comptes à rendre. Un petit nombre de personnes disposant de gros moyens peuvent ne pas payer d'impôt au Nouveau-Brunswick, mais influencer les résultats des élections.

Pourquoi le premier ministre appuyait-il un projet de loi et dit-il maintenant qu'il appuie la mesure législative fédérale? Il appuie la mesure législative fédérale. Où était sa mesure législative durant la session du printemps qui aurait permis de proposer les modifications en question?

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

L'hon. M. Higgs : Monsieur le président, le processus porte à confusion ce matin, n'est-ce pas? Si une infraction quelconque a été commise, il faut porter une accusation, Monsieur le président, car je ne la comprends pas. Je ne la comprends pas, mais je comprends bien le rapport de la vérificatrice générale. Je comprends bien la question qu'il soulève au sujet de l'infraction à la *Loi sur la gouvernance locale*. Je comprends que des mesures ont été prises pour essayer de renflouer une ville sans aucune planification. Comment cela s'est-il produit, Monsieur le président? Était-ce pour acheter des candidats dans la région de Saint John? Était-ce la raison? Était-ce prévu ainsi? On disait : Je serai votre candidat, mais j'aurai donc besoin de ceci et de cela. Quel est votre prix? Combien de fois cela est-il arrivé dans la province, Monsieur



le président? Je sais que plusieurs fois des gens ont dit : Eh bien, si vous votez pour moi, je vous accorderai telle chose dans la circonscription ; si vous votez pour moi, je vous accorderai telle chose dans la circonscription.

Savez-vous quoi, Monsieur le président? Je suis fier d'être ici maintenant, aujourd'hui, et de dire que je n'ai rien promis à mes collègues de ce côté-ci de la Chambre pour qu'ils se présentent aux élections. Ils se sont présentés parce qu'ils en avaient une conviction, Monsieur le président.

M. McKee : Monsieur le président, au cours des élections, NB Proud a envoyé des messages par l'entremise d'un fournisseur qu'il n'a pas identifié, au moyen d'un budget qu'il n'a pas divulgué et grâce à des donateurs qu'il n'a pas nommés. Le groupe NB Proud n'a rien divulgué le 14 septembre lorsqu'il s'est enregistré comme tiers. Nous avons appris seulement au début de janvier dernier, lorsque le groupe a déposé son rapport financier en retard, qu'il avait commencé à engager des dépenses dès le 27 août. Il s'agit d'une claire infraction à la *Loi sur le financement de l'activité politique* qui pourrait entraîner l'imposition d'amendes de centaines de milliers de dollars, Monsieur le président. Il s'agit d'un coup porté à nos institutions démocratiques. Comment le premier ministre peut-il ne pas partager de telles préoccupations? Que compte-t-il faire à cet égard, Monsieur le président?

(Exclamations.)

Le président : Messieurs les parlementaires, vous perdez votre temps.

L'hon. M. Cardy : Monsieur le président, il est agréable d'être accueilli si chaleureusement à la Chambre en ce mercredi matin. J'aimerais dire au député d'en face que j'ai eu le privilège de travailler au sein du personnel de l'actuel premier ministre, et nous étions assis dans l'antichambre de l'autre côté de la Chambre, où vous siégez maintenant. Nous avons proposé des modifications législatives, et les gens du parti qui est maintenant du côté de l'opposition nous ont promis qu'ils agiraient afin d'interdire la participation des tiers aux élections et à la politique du Nouveau-Brunswick. Ils ont donné leur parole deux fois à cet égard à l'Assemblée législative. Savez-vous ce qu'ils ont fait? Ils ont manqué à leur parole. Ils ont induit la Chambre en erreur, car ils n'ont pas tenu parole.

Les preuves sont tangibles. Les preuves sont tangibles dans le bilan du gouvernement en question. Voilà de quoi nous parlons ici aujourd'hui. Nous sommes ici pour parler de ce que nous, en tant que gouvernement, faisons pour faire évoluer le Nouveau-Brunswick et faire progresser notre province. Tout ce que nous entendons de l'opposition, c'est une bizarre revue de groupes qui n'ont rien à voir avec nous, alors que vous auriez pu décider d'interdire les groupes du genre lorsque vous en aviez l'occasion et vous ne l'avez pas fait.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.



Rapport de la vérificatrice générale

M. DeSaulniers : Merci, Monsieur le président. Monsieur le président, le rapport de la vérificatrice générale met en lumière les dépenses excessives et irresponsables de l'ancien gouvernement dans le ministère des Transports et de l'Infrastructure. Des contrats conclus avec des entreprises privées ont mené à des dépenses de millions de dollars, mais les travaux auraient coûté bien moins cher s'ils avaient été faits à l'interne. Le ministre des Transports et de l'Infrastructure expliquerait-il les mesures prises par son ministère pour protéger les contribuables contre les dépenses excessives comme celles du gouvernement précédent?

L'hon. M. Oliver : Merci, Monsieur le président, et je remercie le député de la question. Je suis certainement fier de prendre la parole aujourd'hui et de parler du rapport de la vérificatrice générale. Nous croyons qu'un gouvernement qui doit relever des défis est un gouvernement qui obtient des résultats et qui s'améliore. La mise en oeuvre des recommandations de la vérificatrice générale est un aspect important de l'amélioration de notre province pour que nous soyons plus responsables envers les gens du Nouveau-Brunswick en ce qui concerne les programmes. Nous étudions les recommandations de la vérificatrice générale. Nous la remercions de ces recommandations et nous travaillerons à la mise en oeuvre en temps opportun de chacune d'entre elles. Merci, Monsieur le président.

M. DeSaulniers : Merci, Monsieur le président. Le ministre examinera-t-il les pratiques utilisées par son ministère sous le gouvernement précédent dans la prise de décisions sur les dépenses pour la construction et l'entretien des routes?

L'hon. M. Oliver : Je vous remercie encore une fois, Monsieur le président. Nous avons certainement tenu compte des recommandations faites dans le passé et nous les mettons en oeuvre au fur et à mesure que nous progressons. Nous voulons absolument nous assurer d'y donner suite en temps opportun. Nous sommes certainement reconnaissants à la vérificatrice générale de nous avoir donné ces recommandations auxquelles donner suite.

Les parlementaires d'en face ont dit par le passé qu'ils voulaient les mettre en oeuvre, mais nous n'avons malheureusement pas vu le programme se concrétiser. Nous n'avons certainement aucune leçon à recevoir de l'opposition.

Nous travaillons avec le Bureau du vérificateur général et les parlementaires, et nous nous assurerons de mettre en oeuvre nos programmes afin de vraiment faire progresser la province de la meilleure façon possible. Nous voulons établir un cadre d'externalisation fondé sur des données probantes et nous voulons nous assurer que tous les éléments sont pris en compte lorsque nous étudions les recommandations. Je vous remercie de la question, et nous poursuivrons nos efforts en ce sens.



Herbicides

M. Coon : Merci, Monsieur le président. La semaine dernière, pendant la période des questions, le ministre de l'Environnement a indiqué que son gouvernement avait l'intention de réduire la pulvérisation d'herbicide dans les secteurs protégés des bassins hydrographiques. Les gens du Nouveau-Brunswick se demandent ce que le ministre entendait par cela, au juste. Aucune annonce officielle n'a été faite. L'interdiction par la loi de pulvériser de l'herbicide dans les bassins hydrographiques qui fournissent de l'eau potable à nos municipalités, comme le ruisseau Turtle pour la ville de Moncton, correspond aux attentes. Le ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux modifie-t-il le décret de désignation concernant les bassins hydrographiques, qui est annexé aux règlements pris en vertu de la *Loi sur l'assainissement de l'eau*, afin d'interdire cette année la pulvérisation d'herbicides, tels que le glyphosate, dans les bassins hydrographiques désignés?

L'hon. M. Holland : Monsieur le président, je remercie beaucoup le député d'en face de la question. Nous avons tenu beaucoup de discussions et fait beaucoup d'examen et d'analyses, et nous préparons pour l'avenir un plan global en ce qui concerne la façon dont nous considérons l'industrie et la conservation.

Vous avez mentionné en particulier le secteur du ruisseau Turtle. Cette année, dans ce secteur, absolument aucune pulvérisation d'herbicide ne sera prévue ni proposée. Voilà ce que nous proposons ici. Il y a en place des programmes de pulvérisation d'herbicides. Le tout vise à protéger les investissements réalisés au cours des années précédentes.

Toutefois — j'ai parlé aux médias et j'ai parlé aux gens d'en face —, il est très important pour nous de parler de la stratégie globale sur les forêts que nous préparons pour l'avenir. Nous avons recours à certaines pratiques pendant l'année civile en cours qui s'harmonisent avec les pratiques forestières adoptées au cours des années précédentes. Toutefois nous avons hâte d'élaborer, vers la fin de l'année en cours, soit le plus tôt possible, une stratégie sur les forêts concertée comme nous n'en avons pas vu depuis assez longtemps ici, au Nouveau-Brunswick. Merci beaucoup.

M. Coon : Monsieur le président, je ne m'étais pas rendu compte que le ministre du Développement de l'énergie et des ressources était maintenant responsable de la *Loi sur l'assainissement de l'eau*. Aucune annonce n'a été faite à cet égard, mais peut-être que, encore une fois pendant la période des questions, nous voyons des signes de changements.

Monsieur le président, le ministre de l'Environnement peut refuser de délivrer les permis d'épandage de glyphosate sur les terres de la Couronne aux termes de la *Loi sur l'assainissement de l'eau* et de la *Loi sur le contrôle des pesticides*. Au titre du budget du gouvernement conservateur, que l'Alliance des gens a appuyé, les grandes compagnies forestières recevront cette année 2,3 millions de dollars pour l'épandage de glyphosate sur les terres de la Couronne. Le ministre pourrait réaffecter les fonds en question, soit 2,3 millions de dollars, vers des objectifs plus utiles. Il pourrait empêcher l'épandage et y mettre fin en



refusant de signer les permis. Les gens du Nouveau-Brunswick veulent savoir ceci : Le ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux a-t-il signé les permis autorisant l'épandage de glyphosate sur les terres de la Couronne cette année?

L'hon. M. Carr : C'est drôle, Monsieur le président. Le député d'en face se plaint parce que je n'ai pas pris la parole, mais il me pose maintenant une question sur le budget du député qui siège à côté de moi. Je ne sais pas ce qu'il veut. Il ne peut pas avoir une chose et son contraire. Je souligne simplement cela ici aujourd'hui.

Voici ce que je vais dire : Nous collaborons parce que nos ministères ne travaillent pas en vase clos, comme ce que le député d'en face a vu pendant de nombreuses années à l'Assemblée législative. Pour l'année en cours — et nous l'avons dit à l'Assemblée législative —, nous adoptons l'approche de parler aux parties prenantes afin d'atteindre nos buts et objectifs. Cette année, de toute évidence, comme je l'ai affirmé plus tôt, il n'y aura aucune pulvérisation d'herbicide dans les bassins hydrographiques désignés sur les terres de la Couronne. Il s'agit des secteurs dont s'occuperait JDI et de ceux où passent les lignes électriques d'Énergie NB.

J'aimerais demander au député d'en face si, à un autre moment dans l'histoire de la province et de l'Assemblée législative, il a vu un autre ministre responsable du dossier en question prendre de telles mesures.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

Élections

M. McKee : Monsieur le président, je veux remercier le ministre de l'Éducation de prendre la parole et d'apporter quelques éclaircissements sur la question, mais je ne suis pas certain s'il connaît bien tous les faits. Ce que je sais, c'est que le ministre de l'Éducation a déjà dénoncé les influences extérieures dans des questions concernant le Nouveau-Brunswick, et, selon nous, une tentative de corrompre le processus démocratique représente la pire sorte d'influence extérieure. Lorsque Preston, de Calgary, peut inventer une personne nommée Pam, du Nouveau-Brunswick, pour nous dire comment voter ici, c'est inacceptable. Le premier ministre serait-il prêt à envisager de modifier nos lois pour mettre fin à une telle pratique odieuse?

L'hon. M. Cardy : Ce qui était intéressant à observer dans la petite ronde d'applaudissements automatiques, Monsieur le président, c'est que nous n'avons pas entendu d'applaudissements de la part d'un ancien premier ministre de la province. J'imagine que c'est parce qu'une certaine honte et une certaine humilité sont peut-être ressenties à l'égard du sujet. À un certain moment — à un certain moment —, les gens d'en face doivent être quelque peu conscients que ce n'est pas simplement parce que l'on se déplace de quelques mètres pour passer d'un côté de la Chambre à l'autre que l'on peut abandonner toutes les politiques que l'on appuyait auparavant. Cela devient fatigant. Le parti en question a voté contre une mesure et a induit l'Assemblée législative en erreur.



Le président : Pourriez-vous arrêter l'horloge? Vous utilisez pour la seconde fois les mots « a induit en erreur », et ce n'est pas un langage approprié à la Chambre. Je vous demanderais de retirer vos propos, de vous rétracter. Remettez l'horloge en marche.

(Exclamations.)

M. McKee : Monsieur le président, les parlementaires d'en face continuent de détourner le sujet. Le sujet est important. Ils ne veulent pas répondre aux questions. Je cite les propos du premier ministre qui parle de transparence. Il dit : Parlons de transparence ; nous voulons parler de transparence ; parlons de ce qui s'est passé au cours des quatre dernières années ; ouvrons les livres comptables et parlons-en.

Eh bien, je veux que les parlementaires d'en face ouvrent les livres comptables, car la question est très importante, et qu'ils disent aux gens du Nouveau-Brunswick quel rôle ils ont joué dans NB Proud.

L'hon. M. Higgs : Monsieur le président, nous serons très contents d'ouvrir les livres comptables et nous le ferons relativement à tous les sujets. Si c'est ce qu'il faut pour que la réalité s'impose des deux côtés de la Chambre, faisons-le donc, Monsieur le président. J'ai dit cela pendant une mêlée de presse. Saisissons l'occasion pour que cela se réalise.

Il est hypocrite de changer constamment d'opinion, quand nous savons pertinemment que la question dont parle le député a été mise aux voix et rejetée et retirée l'année dernière lorsque les parlementaires d'en face étaient au pouvoir... Je pense que nous devrions examiner cela de nouveau, car j'en ai personnellement fait l'expérience. J'en ai fait l'expérience, Monsieur le président. Combien d'argent a dépensé le SFCP pour s'opposer à moi pendant les élections? Quel genre d'entente a été conclue avant les élections? Je ne le saurai jamais, mais c'était plutôt évident que le tout ne venait pas de mon camp. Je pense que c'est formidable de faire connaître la situation.

Cependant, savez-vous quoi? Il est intéressant de voir que les sujets que soulèvent les parlementaires d'en face, en essayant de donner l'impression qu'ils sont supérieurs, ne servent qu'à mettre en évidence l'écran derrière lequel ils essaient de se cacher, Monsieur le président.

Le président : La période des questions est terminée.

